

INFORMATIONS FISCALES SUR LES TITRES DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA



ACTIONS BAS

Dividende

Le dividende (prélevé sur les réserves issues d'apports de capital) a été versé le 24 mai 2022 :

Titre	Brut	I. A. 35 %	Net
Action A (valeur nominale CHF 100.-)	CHF 0.25	CHF 0.-	CHF 0.25
Action B (valeur nominale CHF 1'000.-)	CHF 2.50	CHF 0.-	CHF 2.50

Les dons à l'association « Fonds d'innovation » sont déductibles des impôts.

Valeur fiscale des actions BAS

La valeur fiscale des actions BAS a été fixée comme suit :

Titre	Numéro de valeur	Valeur fiscale au 31.12.2021	
Action A (valeur nominale CHF 100.-)	141'725	CHF	172.00
Action B (valeur nominale CHF 1'000.-)	141'724	CHF	1'720.00

Souscription d'actions 2022

Toutes les actions BAS que vous avez souscrites en 2022 sont comptabilisées, en règle générale, sous forme de droits dans votre dépôt. Ces derniers seront transformés en actions après la libération du capital-actions supplémentaire dans le courant du premier trimestre.

La déclaration fiscale considère les droits comme éléments de la fortune.

Le dividende pour l'exercice 2022 – pour autant que l'assemblée générale l'approuve – sera versé en 2023 seulement.

Si vous avez besoin d'autres informations sur vos titres, nous vous ferons volontiers parvenir sur demande un relevé fiscal (émolument CHF 150.-). Pour toute question, vous pouvez nous appeler au 021 319 91 00 ou nous écrire à l'adresse électronique contact@bas.ch.

Votre Banque Alternative Suisse SA